



Le 22 octobre 2018

Le proviseur

à

Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement

à l'intention des professeurs principaux des  
classes de 3<sup>ème</sup>.

#### Établissement

Proviseur-adjoint  
Nora VIGIER

#### Secrétariat de Direction

Marie-Claire MAITRET

Téléphone

02 32 12 55 01

Télécopie

02 32 12 55 21

Mél.

0763237F@ac-rouen.fr

41 Route de Duclair

76380 CANTELEU

Objet : **MINI STAGE DE DECOUVERTE**

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année le lycée Georges Baptiste organise, dans le cadre du parcours avenir, différentes actions à destination des élèves de 3<sup>ème</sup> :

- mini stage de découverte des formations de la restauration (cuisine **ou** service) et de la boulangerie **ou** pâtisserie à partir du 5 novembre 2018 et jusqu'au 5 avril 2019
- visite de l'établissement, par groupes d'élèves.

Les mini stages sont conçus afin de permettre aux élèves d'affiner et confirmer leur choix vers les différents domaines et de commencer à se positionner dans une des filières (technologique ou professionnelle). **Ils ne remplacent en aucun cas le stage de découverte en entreprise**, mais viennent en complément.

Concernant les demandes de mini stage, le lycée Georges Baptiste a choisi d'intégrer les stagiaires dans les classes de manière à les confronter directement aux exigences de la formation. Cette organisation est lourde car un seul élève/stagiaire peut être positionné sur une séance. Il en résulte aussi un nombre limité de places, accentué par les contraintes du lycée (CCF, examens, stages en entreprise...). **Toute demande doit être considérée par l'élève comme un engagement de sa part. Il se devra donc de l'honorer. En cas d'absence injustifiée aucune autre date ne lui sera proposée.**

**La demande de mini stage doit être faite par l'intermédiaire du collège et uniquement par mail à cette adresse [0763237f@ac-rouen.fr](mailto:0763237f@ac-rouen.fr). La demande de mini stage doit comporter obligatoirement :**

- le nom et prénom de l'élève ;
- le nom de l'établissement + la ville (ou le tampon de l'établissement) + l'adresse mail ;
- **la spécialité choisie** : Cuisine **OU** Service **OU** Boulangerie **OU** Pâtisserie ;
- vous pouvez également préciser vos dates d'indisponibilité (sortie, examen blanc...)

**Une convention vous sera ensuite retournée par mail** avec une proposition de date pour effectuer ce mini stage. Elle devra alors être signée par le chef d'établissement, l'élève et le représentant légal de l'élève. Un exemplaire sera conservé au collège, un autre par la famille et un troisième sera retourné au lycée d'accueil soit par mail soit par courrier. Tout élève sans convention signée ne pourra être accueilli au lycée.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur

Frédéric de Bellis

